



Communiqué de presse de Fabien Lainé, député des Landes

27 octobre 2021 : décision du Conseil d'état sur les chasses traditionnelles

Les co-présidents du groupe d'étude chasse, pêche et territoire à l'Assemblée nationale, Alain Perea et Fabien Lainé prennent acte de la décision du Conseil d'état de suspendre les derniers arrêtés dérogatoires sur les chasses traditionnelles.

Il faudra maintenant attendre la décision finale du Conseil d'état dans les prochains mois. Néanmoins on ne peut se résoudre à voir ainsi disparaître ces pratiques ancestrales notamment la chasse à la matole dans les Landes.

Fabien Lainé a pu échanger hier à l'Assemblée nationale avec Bérangère Abba, secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité à ce sujet. Il tient à rappeler que c'est bien Barbara Pompili qui a signé ces décrets apportant l'argumentaire en faveur de ces chasses traditionnelles. Les ministres sont victimes de caricatures de toutes parts, accusées de mettre en danger la biodiversité par les uns, la chasse par les autres.

Il faut sortir des postures stériles. Personne ne peut croire que le Conseil d'état fasse de la politique, il juge en droit et c'est son rôle. Le problème est donc bien juridique.

L'article 9 de la directive oiseaux précise les conditions d'une dérogation pour autoriser ces chasses. Il doit être démontré qu'elles sont sélectives, qu'elles ne mettent pas en danger les populations chassées (critères des petites quantités) et qu'il n'existe pas « d'autres solutions satisfaisantes ».

Le caractère traditionnel des chasses n'étant pas suffisant pour justifier une dérogation.

La fédération de chasse a d'ailleurs travaillé en ce sens en fournissant un mémoire en défense au Conseil d'état.

Il faudra donc à l'avenir travailler ensemble pour défendre ces chasses. Les deux députés souhaitent donc prochainement, dans le cadre du groupe d'étude de l'Assemblée nationale, réunir parlementaires et fédération de chasse pour travailler sur le sujet et sécuriser à l'avenir ces pratiques auxquelles nous sommes tant attachés.